

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JUILLET 2026

Délibération n°2026.07.127.B

**GrandAngoulême Achats partagés (GRAP) – Location de Véhicules Lourds (VL)
/ Véhicules utilitaires Lourds (VUL) / Poids Lourds sans chauffeur et engins de
chantier : appel d'offres ouvert**

LE SEIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 10 juillet 2026

Secrétaire de Séance: Michel BUISSON

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **24**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Stéphanie MARCHAND, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE à Samantha LANDREAU, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260716-2026_07_127b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2026
Publication : 20/07/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.07.127.B**

Rapporteur : Monsieur ROCHETEAU

GRANDANGOULEME ACHATS PARTAGES (GRAP) – LOCATION DE VEHICULES LOURDS (VL) / VEHICULES UTILITAIRES LOURDS (VUL) / POIDS LOURDS SANS CHAUFFEUR ET ENGINS DE CHANTIER : APPEL D'OFFRES OUVERT

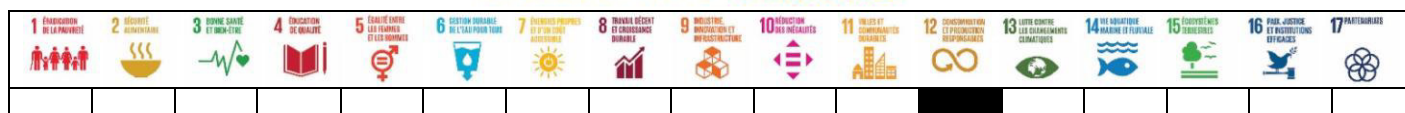
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE ET DURABLE

Enjeux : [90401 -9) POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE ET DURABLE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

Par délibération n°232 du 13 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé la modification de ses statuts, particulièrement la création d'une centrale d'achat communautaire devant prendre en charge, au bénéfice de ses adhérents, la passation des marchés de travaux, fournitures et services.

Le 13 juin 2024, le conseil communautaire a adopté, par une délibération n°102, le règlement intérieur et le modèle de convention d'adhésion à cette centrale d'achat nommée « GrAP – GrandAngoulême Achats Partagés », complétée par une nouvelle délibération n°241 du 19 décembre 2024 précisant les modalités financières d'adhésion.

Dans le cadre de la centrale d'achat GrAP, les adhérents ont été sollicités, au sein du comité de pilotage « achat », pour approuver la location de Véhicules Lourds (VL) / Véhicules utilitaires Lourds (VUL), poids lourds sans chauffeur et engins de chantier, pour assurer la continuité du service public.

Afin de satisfaire ce besoin, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2113-10, R2113-1, L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, du code de la commande publique, pour la location de ces véhicules – 5 lots.

Conformément aux articles R2162-1 à 6 et R2162-7 à 12 du code de la commande publique, pour chacun des lots, il est proposé de passer un accord-cadre mono-attributaire par émission de bons de commande, avec engagement sur un montant maximum.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260716-2026_07_127b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2026
Publication : 20/07/2026

L'accord-cadre est alloti et décomposé en 5 lots de la manière suivante :

N° du lot	Objet du lot	Montant maximum sur les 4 ans
1	Location de véhicules utilitaires et minibus (9 places) sans chauffeur	200 000 € HT
2	Location de bennes à ordures ménagères de 7,5 T à 26 T à chargement arrière sans chauffeur	1 000 000 € HT
3	Location de bennes à ordures ménagères de 26 T à chargement par le dessus d'une capacité d'environ 20 m ³ sans chauffeur	800 000 € HT
4	Location de camion polybenne et polybenne grue de 26 T sans chauffeur	800 000 € HT
5	Location d'engins de chantier sans chauffeur	300 000 € HT

Les accords-cadres prendront effet à compter de leur date de notification pour une durée ferme de 4 ans.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Calixte ROCHETEAU conseiller délégué, membre du bureau en charge de l'achat responsable et durable, à signer le marché ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260716-2026_07_127b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2026
Publication : 20/07/2026